

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

(3) DATE DU CONTRÔLE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique

19/02/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25034190

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

18/04/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S006C169

(9) RAISON SOCIALE: SAS AUTO BILAN SLV

55 RUE CLAUDE BERNARD (3) COORDONNÉES :

ZI SECTEUR C7

06700 SAINT LAURENT DU VAR

Tél: 0492042020

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 006C1158

SIGNATURE:



(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation DG-626-GN (F) 09/05/2018

Date de 1^{ère} mise en circulation 01/08/2006

Énergie

Marque Désignation commerciale FUSION

FORD

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale WF0UXXGAJU6T70136

Type/CNIT

MFD50E2U9195

GO

Document(s) présenté(s)

Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

1.1.6.c.2. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Course trop longue

(réglage incorrect)

1.4.2.a.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE STATIONNEMENT : Efficacité insuffisante 4.5.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET

ARRIÈRE): Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite

5.2.3.d.2. PNEU: Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté

AVG, ARD, AVD, ARG

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS

ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE: Mauvaise fixation ou endommagement

susceptible de causer des blessures en cas de contact AR

6.2.4.a.2. PLANCHER: Plancher mal fixé ou gravement détérioré AV 8.2.22.e.2. OPACITÉ: Contrôle impossible des émissions à l'échappement 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau

susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

Défaillances mineures :

2.7.1.a.1. RIPAGE: Ripage excessif

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation

horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD

4.6.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEU DE MARCHE ARRIÈRE) : Source

lumineuse défectueuse AR

6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'

une traverse AR

6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion AV

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément

endommagé G, AR, D

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai

2018: 20/10/2020: 179963 km / 23/01/2023: 205294 km

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

219370

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE .

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIFRE

+8.4 m/km Ripage (-8 à +8 m/km) :

Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 8 % 16 %

478 daN Forces verticales: 724 daN

Frein de service

Forces de freinage : 305 daN 304 daN 196 daN 191 daN

Déséquilibre (<20%): 1 % 3 % Forces de freinage (efficacité): 305 daN 304 daN 196 daN 191 da N

Taux d'efficacité global (≥50 %) : 82 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 16 %

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :-2.3 % -2.4 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -4.0 % -40% D